

# Août 1914 - La mobilisation et la concentration des forces

*Cet article s'appuie sur les collections du musée du Génie*

Au déclenchement des hostilités, la réussite des opérations de mobilisation et de concentration des forces peut assurer un avantage déterminant. La France, traumatisée par le conflit franco-allemand de 1870 l'a bien compris et s'est préparée en conséquence. En théorie, la décision de mobiliser ne conduit pas fatalement à la guerre. La mobilisation peut être partielle et constituer une mesure de dissuasion : « *la mobilisation n'est pas la guerre* » selon le discours officiel. Mais en 1914, compte-tenu du jeu des alliances, de la méfiance et des antagonismes en Europe, le premier pays à mobiliser prend le risque d'enclencher le processus infernal qui conduit inéluctablement à la guerre<sup>1</sup>.

Cet article détaille l'exécution de ces mesures préliminaires en s'appuyant sur l'exemple des formations mises sur pied en Maine-et-Loire.

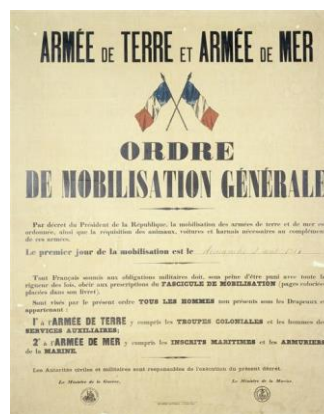
## I - La mobilisation

Le décret du samedi 1<sup>er</sup> août 1914 ordonnant la mobilisation des Armées de terre et de mer, est publié au Journal officiel du 2 août.

Un télégramme est expédié aux autorités militaires jusqu'au niveau des chefs de corps et aux préfets le 1<sup>er</sup> à 15 h 55 ; ces derniers le relayant aux maires avec le concours de la gendarmerie. Le tocsin est mis en œuvre dès la nouvelle connue, en fin d'après-midi.

Les mobilisés convoqués rejoignent les dépôts désignés dans le *Livret individuel de mobilisation* en leur possession. Ils disposent d'un titre de transport gratuit. Il leur est recommandé de se mettre en route avec des effets de rechange et des vivres pour un jour et d'avoir les cheveux coupés. Le taux d'insoumission, très faible, est de l'ordre de 1,5 %.

Affiche "Ordre de mobilisation générale" - musée du génie



<b>Grandes unités mises sur pied en IX<sup>e</sup> RM en août 1914</b>				
Région militaire	GU d'active	GU de réserve	GU territoriale	Observations
<b>IX<sup>e</sup> RM EM : TOURS</b>	<b>9<sup>e</sup> CA EM : TOURS</b>	59 <sup>e</sup> DR (TOURS)	86 <sup>e</sup> DIT (TOURS)	GU : grande unité DI : division d'infanterie DR : division d'inf. de réserve DIT : division d'inf. territoriale DC : division de cavalerie GDR : groupe de divisions de réserve (correspond à un CA)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 17<sup>e</sup> DI CHATEAUROUX</li> <li>• 18<sup>e</sup> DI ANGERS</li> <li>• 9<sup>e</sup> Brigade d'artillerie POITIERS</li> <li>• 9<sup>e</sup> Légion de Gendarmerie</li> </ul>		85 <sup>e</sup> DIT (CHÂTEAUROUX)	
	Partie de la 9 <sup>e</sup> DC TOURS			

<sup>1</sup> Chronologie de la marche à la guerre :

- 28 juin 1914 : attentat de Sarajevo : l'archiduc François-Ferdinand et son épouse sont assassinés par un nationaliste serbe.
- 23 juillet : ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie (avec l'assurance du soutien de l'Allemagne).
- 24 juillet : mobilisation de la Serbie.
- 25 juillet : rejet des termes de l'ultimatum par les Serbes. L'Autriche-Hongrie rompt les relations diplomatiques et mobilise partiellement.
- 28 juillet : déclaration de guerre de l'Autriche-Hongrie à la Serbie.
- 31 juillet : mobilisation de la Russie et de l'Autriche-Hongrie.
- 1<sup>er</sup> août : l'Allemagne décrète la mobilisation le 2 et déclare la guerre à la Russie. La France décrète la mobilisation le 2.
- 2 août : ultimatum de l'Allemagne à la Belgique. L'armée allemande envahit le Grand-duché du Luxembourg.
- 3 août : rejet de l'ultimatum par la Belgique. Déclaration de guerre de l'Allemagne à la France et à la Russie ; le Royaume-Uni se porte garant de la neutralité Belge. L'Allemagne déclare la guerre à la Belgique.
- 4 août : invasion de la Belgique par l'armée allemande. Le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.

<b>Formations mises sur pied en Maine-et-Loire</b>				
Dépôts	Formations d'active	de réserve	territoriales	Observations
	EM 18 <sup>e</sup> DI EM 36 <sup>e</sup> BI	EM 118 <sup>e</sup> BI	EM 172 <sup>e</sup> BIT	
135 <sup>e</sup> RI ANGERS	135 <sup>e</sup> RI (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> bataillons)	335 <sup>e</sup> RI (5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> bat.) *	71 <sup>e</sup> RIT (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> bat.)	RI : régiment d'infanterie RIT : régt d'inf. territoriale RAC : régt d'artillerie de campagne RG : régiment du génie BG : bataillon du génie. RD : régiment de dragons AD 59 : art. divisionnaire de la 59 <sup>e</sup> DR
77 <sup>e</sup> RI CHOLET	77 <sup>e</sup> RI (3 bat.)	277 <sup>e</sup> RI (2 bat.) *	72 <sup>e</sup> RIT (3 bat.) **	
33 <sup>e</sup> RAC ANGERS	33 <sup>e</sup> RAC (4 groupes ; 4 <sup>e</sup> pour 9 <sup>e</sup> DC)	2 <sup>e</sup> groupe (AD 59)		
6 <sup>e</sup> RG ANGERS	6 <sup>e</sup> RG (9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> , 12 <sup>e</sup> BG) ***	12 compagnies	Formées ultérieurement	
25 <sup>e</sup> RD ANGERS	25 <sup>e</sup> RD	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> esc. (pour 59 <sup>e</sup> DR) 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> esc. (pour 86 <sup>e</sup> DIT)	9 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> esc. d'étapes Escadron territorial de la IX <sup>e</sup> RM	

Les régiments d'active sont affectés au 9<sup>e</sup> CA et pour le 25<sup>e</sup> RD à la 9<sup>e</sup> division de cavalerie. Pour le génie, chaque bataillon est affecté au CA dont il porte le numéro.

\* Les régiments d'infanterie de réserve portent le N° de la formation d'origine, augmenté de 200. Leurs deux bataillons sont numérotés 5 et 6. Toutes les formations citées sont affectées à la 59<sup>e</sup> division d'infanterie.

\*\* Les régiments d'infanterie territoriale portent le numéro de la circonscription dont ils sont issus. Toutes les formations citées sont affectées à la 86<sup>e</sup> division d'infanterie territoriale ou au 9<sup>e</sup> corps d'armée.

\*\*\* Chaque bataillon du 6<sup>e</sup> RG passe de 3 à 6 compagnies à la mobilisation et met sur pied 3 compagnies pour les formations de réserve. Le dépôt de remonte d'Angers et la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte de Saumur procèdent à la réquisition des équidés.

<b>Calendrier de mobilisation du 72<sup>e</sup> RIT à Cholet</b> – Source : Service historique de la défense - JMO du 72 <sup>e</sup> RIT		
Planification	Opérations de mobilisation	
2 <sup>e</sup> jour	3 août	arrivée du chef de corps, des officiers, reconnaissance des cantonnements
J 3	4	montée en puissance du dépôt avec le service auxiliaire, organisation des chaînes de perception réquisitions, accueil des officiers
J 4	5	accueil des officiers
J 5	6	incorporation des classes 1893, 1895, 1897
J 6	7	incorporation des classes 1894, 1896, 1898
J 7	8	organisation des unités, perceptions des matériels, vivres et munitions
J 8	9	Embarquement du 1 <sup>er</sup> bataillon en gare de Cholet ; soit 1036 hommes, 25 chevaux et mulets à destination de la gare Paris/Chevaleret
J 9	10	Idem pour le 2 <sup>e</sup> bataillon, soit : 998 hommes, 26 chevaux et mulets
J 10	11	Idem pour l'EM régiment, la CHR, le 3 <sup>e</sup> bataillon, soit : 1191 hommes, 20 chevaux et mulets
	12	L'ensemble du régiment est regroupé à Paris

L'échelonnement de la mobilisation permet en théorie de loger les unités mobilisées dans les casernements libérés par le départ des régiments d'active. Dans les faits, la réquisition d'immeubles civils sera nécessaire, notamment en Maine-et-Loire.

<b>Cantonnements réquisitionnés pour la mobilisation du 71<sup>e</sup> RIT à Angers</b>		
Unités du 71 <sup>e</sup> RT	Cantonnements - Occupation du 3 août au ...	
Cie hors rang (CHR)	Patronage St Joseph	11 août
1 <sup>er</sup> Btn	1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> Cie	Grand Lycée
2 <sup>e</sup> Btn	5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> Cie	Petit Lycée Société de tir et de Gymnastique, rue du Quinconce
	7 <sup>e</sup> Cie	
	8 <sup>e</sup> Cie	
3 <sup>e</sup> Btn	9 <sup>e</sup> Cie	Externat St Maurille
	10 <sup>e</sup> Cie	Ecole des Frères, rue du Vollier
	11 <sup>e</sup> Cie	Ecole de garçons, faubourg St Michel ; Cercle catholique, rue du Quinconce
	12 <sup>e</sup> Cie	Palais de Justice
Services, infirmerie, EM	Grand Lycée	11 août
Chevaux et mulets	Petit Lycée	
Dépôt (4 <sup>e</sup> Btn)	13 <sup>e</sup> Cie	Cirque Théâtre & école maternelle, rue Parcheminerie
	14 <sup>e</sup> Cie	La Godeline, 73 rue Plantagenêt
	15 <sup>e</sup> Cie	Ancien séminaire

Nota : Les 71<sup>e</sup> et 72<sup>e</sup> RIT, destinés à la sécurité de la capitale sont mis sur pied en priorité. – Source : Service historique de la défense - JMO du 71<sup>e</sup> RIT

## Effectifs mobilisés à la date du 15 août 1914

Formations	Volume	Classes	Observations
d'active	880 000 hommes	classes 1911, 1912 et 1913 (nés entre 1891 et 1893)	
de réserve	2 200 000 hommes  (680 000 hommes)	classes 1900 à 1910 (nés entre 1880 et 1890) <ul style="list-style-type: none"> <li>complément guerre des régiments d'active : classes 1910, 1909 et 1908)</li> <li>régiments de réserve : classes 1907, 1906, 1905 et 1904)</li> <li>en dépôt : classes 1903, 1902</li> </ul>	convoquées entre le 3 et le 12 août  " les 3 et 4 août " les 4, 5, 6 août  en prévision des pertes
de la territoriale	700 000 hommes	classes 1893 à 1899 (nés entre 1866 et 1879)	" entre le 3 et le 13 août
de la Réserve de la territoriale		classes 1887 à 1892 (nés entre 1867 et 1878)	mobilisées très progressivement à partir du 16 août pour les plus jeunes
Engagements volontaires	71 000 hommes		dont 26 000 étrangers

La mobilisation se poursuit pendant toute la durée de la guerre. En septembre 1914, la classe 1914, est incorporée en avance de phase d'un mois. En décembre 1914, la classe 1915 est appelée à son tour avec 10 mois d'avance. La réserve de l'armée territoriale (classes 1892 à 1888) est incorporée à partir de décembre 1914 selon les besoins exprimés par les régions militaires. Les criminels emprisonnés ou libérés sont incorporés dans les formations de discipline ou bataillons d'infanterie légère d'Afrique (BILA), plus connus sous le nom de "Bat d'Af".

## II – La concentration

### 2.1. Le plan XVII

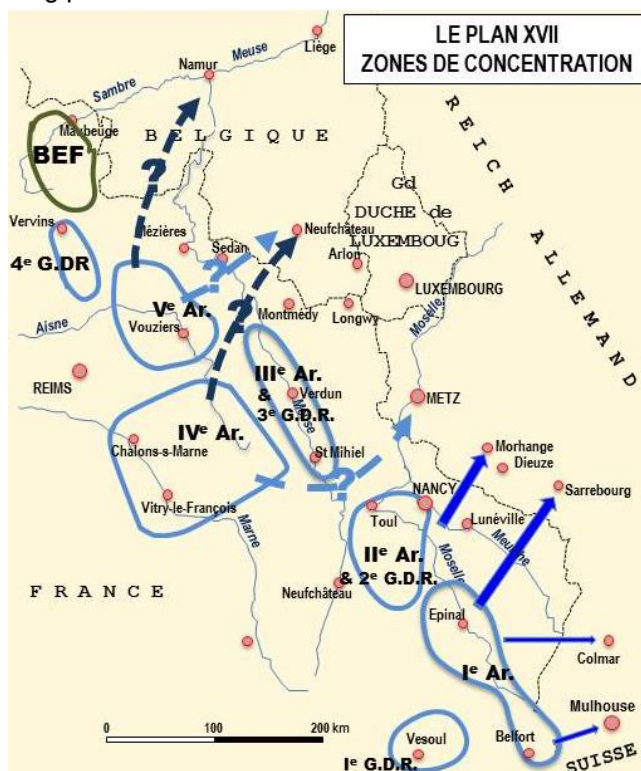
Le plan XVII, est adopté en 1913. Il sera remanié pour prendre en compte l'allié britannique et l'invasion possible de la Belgique et du Luxembourg par l'armée allemande.

Le plan XVII, est un **plan de concentration des forces**, articulées en 5 armées "de manœuvre", même s'il prévoit, au 18<sup>e</sup> jour de la mobilisation, une offensive des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Armées en Lorraine et une, secondaire de la 1<sup>ère</sup> Armée, en Alsace avec pour objectifs la libération des provinces perdues puis une progression au cœur de l'Allemagne.

Le plan est conçu afin de permettre une manœuvre du centre (III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Armées) dans les Ardennes belges selon que l'ennemi viole ou non la neutralité du Luxembourg et de la Belgique.

L'armée britannique (*British expeditionary force* – BEF - ou *armée W*) est placée à l'aile gauche, prête à intervenir avec la V<sup>e</sup> Armée en Belgique, si nécessaire.

Seuls les corps d'active sont en premier échelon. Les divisions de réserve et territoriales sont concentrées en arrière le temps nécessaire à leur prise en main et à un complément d'instruction. Deux groupes de divisions de réserve (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> GDR) renforcent les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Armées. Deux autres groupes (1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> GDR) couvrent aux ailes.



Le corps de cavalerie (CC) doit éclairer la marche des armées du centre tandis que les divisions de cavalerie n'appartenant pas au CC précèdent les autres armées et/ou surveillent les intervalles entre elles.

La mobilisation et la concentration des troupes s'opèrent sous la couverture de sûreté fournie par les forces stationnées au nord et nord-est dès le temps de paix.

Voir fiches :	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le redressement militaire de la France 1871-1914</li> <li>○ L'armée de terre en 1914</li> </ul>
---------------	--

## 2.2. L'exécution du plan de transport

Le transport des forces vers les zones de déploiement - *la concentration* - a été mis au point par le 4<sup>e</sup> bureau (transport) de l'EMA. La réquisition des compagnies de chemins de fer par le ministre de la Guerre intervient le 31 juillet au soir. La manœuvre des chemins de fer est régulée par des commissions mixtes en relation avec les états-majors régionaux selon les modalités définies par l'*Instruction générale sur l'exécution de la concentration* du 15 février 1909, rectifiée le 4 avril 1914.

### • Normalisation des convois

Les troupes sont transportées en unités constituées pourvues de leurs matériels. Des convois types sont constitués (2521 convois sont nécessaires) selon l'*Instruction générale sur l'exécution de la concentration* du 15 février 1909, modifiée le 4 avril 1914 :

	Bat. infanterie	RI	Escadron	RC	Brig. infanterie	DI	CA	Observations
trains	1	3	1	4	7	26	117	
wagons	47		34					Voitures de voyageurs Wagons de marchandises (8 chevaux ou 40 hommes) Wagons plats (fourgons et canons)

### • Régulation des mouvements

Chaque commission régulatrice mixte (équipes d'officier d'état-major et de représentants des compagnies ferroviaires) gère les mouvements, les variantes et les incidents à partir d'une « gare régulatrice »..

Les gares de départ et d'arrivée, les gares régulatrices sont équipées en *ateliers d'embarquement* ou *de débarquement*. Sur les trajets, des haltes-repas sont prévues dans des gares sont équipées de feuillées, de boulangeries de campagne, de parcs de bétail sur pied, de stocks d'avoine, de conserves, de potages salés et de foin pressé).

<b>Mouvement des grandes unités mises sur pied en IX<sup>e</sup> RM – Plan de transport B – ligne D</b>			
Grande unité	gares de départ	gares régulatrices	gares d'arrivée
17 <sup>e</sup> DI	Châteauroux	Tours, Les Aubrais, Montargis, Sens, Troyes, Chaumont, Bricon	Chaligny (SO Nancy)
18 <sup>e</sup> DI	Angers, Tours, Cholet	Les Aubrais, Montargis, Sens, Troyes, Chaumont, Bricon	St-Nicolas-du-Port, Flavigny (S Nancy)
9 <sup>e</sup> DC	Angers	Vavincourt, Dombasle en Argonne	Sivry-sur-Meuse
59 <sup>e</sup> DR	Angers	Nancy, Laxou	Laxou (O Nancy)
86 <sup>e</sup> DIT	Angers	Chevaleret- Ivry (Paris)	Pierrefitte (Paris)

A partir de la gare d'arrivée, les unités font mouvement par la route vers les cantonnements de concentration.

### **Exécution des mouvements du 135<sup>e</sup> RI** – Source : Service historique de la défense - JMO du 135<sup>e</sup> RI

*Date de la mise en route : 5 août*

*Point de concentration : Pulligny*

*Voyage : Le corps quitte Angers, sa garnison, en 3 échelons*

*1<sup>er</sup> Echelon : (Etat-major du Régiment, Compagnie HRA, 1<sup>er</sup> Bat<sup>on</sup>) à 7h34*

*2<sup>e</sup> Echelon : (2<sup>e</sup> Bat<sup>on</sup>) à 9h54*

*3<sup>e</sup> Echelon : (3<sup>e</sup> Bat<sup>on</sup>) à 11h54*

*6 août : Débarquement – Gare de débarquement Maron*

*Le 1<sup>er</sup> Echelon arrive à 13h44*

*Le 2<sup>e</sup> -----"----- 16h*

*Le 3<sup>e</sup> -----"----- 18h30 (débarque à Pt-St-Vincent)*

*Les échelons se rendent successivement au gîte intermédiaire de Sexey pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Bat<sup>on</sup>, à Neuves-Maisons pour le 3<sup>e</sup> Bat<sup>on</sup>. Le Régiment fait partie de la 2<sup>e</sup> Armée (g<sup>al</sup> de Castelneau)*

Quelques accidents perturbent les mouvements sans entraîner de conséquences dommageables pour les opérations. Le 7 août, un accident bloque la ligne E à Brienne. Le trafic est dirigé sur la ligne D, rapidement saturée. Le 8 août, un incident sur cette ligne, entraîne des retards pour les 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> CA. Le 10 août, une collision entre trains à Sompuis, sur la ligne F, cause 6 morts et 32 blessés dont le général Leguay, commandant la 55<sup>e</sup> DR.

Le bombardement des ports algériens, le 4 août, par des croiseurs allemands est sans répercussion pour le mouvement du 19<sup>e</sup> CA<sup>2</sup>. Ses deux divisions algériennes débarquent à Marseille et à Sète et la division marocaine à Bordeaux.

### 2.3. Mesures préventives et couverture de sûreté

A partir du 25 juillet, le gouvernement décide la mise en œuvre de mesures préventives<sup>3</sup> planifiées :

- Le 25 juillet, les permissions sont supprimées pour les généraux et les chefs de corps des unités de couverture ; les formations sont maintenues dans leur garnison ou reçoivent ordre de la rallier.
- Le 27, les cinq corps de couverture rappellent leurs permissionnaires et prennent des mesures de sûreté.
- Le 31 juillet au matin, ils exécutent un "*exercice complet de mobilisation*" qui s'achève pour le 1<sup>er</sup> échelon par son déploiement 10 km en arrière de la frontière pour éviter toute provocation.
- Le 31 juillet, les places de l'Est reçoivent l'ordre de lancer les travaux de défense.

La décision de mobilisation à compter du 2 août entraîne le déploiement effectif de la couverture de sûreté (anticipé par l'exercice de mobilisation).

La couverture est assurée par les 5 CA implantés à proximité de la frontière franco-allemande, à effectifs presque complets en temps de paix (de la droite vers la gauche : 7<sup>e</sup> CA & 8<sup>e</sup> DC, 21<sup>e</sup> CA & 6<sup>e</sup> DC, 20<sup>e</sup> CA & 2<sup>e</sup> DC, 6<sup>e</sup> CA & 7<sup>e</sup> DC, partie du 2<sup>e</sup> CA & 4<sup>e</sup> DC). Leur premier échelon est déployé dès le premier jour de la mobilisation. Le 2<sup>e</sup> échelon suit le lendemain. L'ensemble est renforcé à partir du 5 août par 3 divisions dites "hâtives" (3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> DI) et 1 division placée en réserve à Reims (12<sup>e</sup> DI). La mission de la couverture est initialement d'interdire aux reconnaissances ou détachements ennemis de pénétrer sur le territoire, ultérieurement de retarder toute pénétration en force susceptible de perturber la mobilisation et la concentration des armées.

Les transports de la couverture sont achevés le 3 août.

Les corps de couverture sont commandés par, le général en chef en lui-même, puis passent aux ordres des commandants d'armée le 5<sup>e</sup> jour (6 août). A compter de cette date, ils sont relevés par les CA au fur et à mesure de leur déploiement dans les zones d'opérations qui leur sont fixées.

Le 4 août, Joffre rejoint le GQG installé à Vitry-le-François.

**Extrait du JMO de la 18<sup>e</sup> DI** – Source : Service historique de la défense - JMO de la 18<sup>e</sup> DI

*11 août L'ordre général d'opérations du CA n°5 prescrit au CA de se porter vers le Nord de manière à être en mesure le 12 de relever le 20<sup>e</sup> CA sur son emplacement de couverture entre la Moselle et la grande route Nancy-Noméy.  
Le mouvement se fait par divisions successives. La 18<sup>ème</sup> D.I. en tête traverse Nancy ...*

Le premier incident de frontière a lieu le 2 août à Joncherey (Territoire de Belfort) à la suite de l'interception par l'escouade du caporal Jules-André Peugeot (44<sup>e</sup> RI) de la patrouille de cavalerie de l'unterleutnant Albert Mayer qui se solde par la mort des deux chefs d'éléments, premiers morts de la guerre.

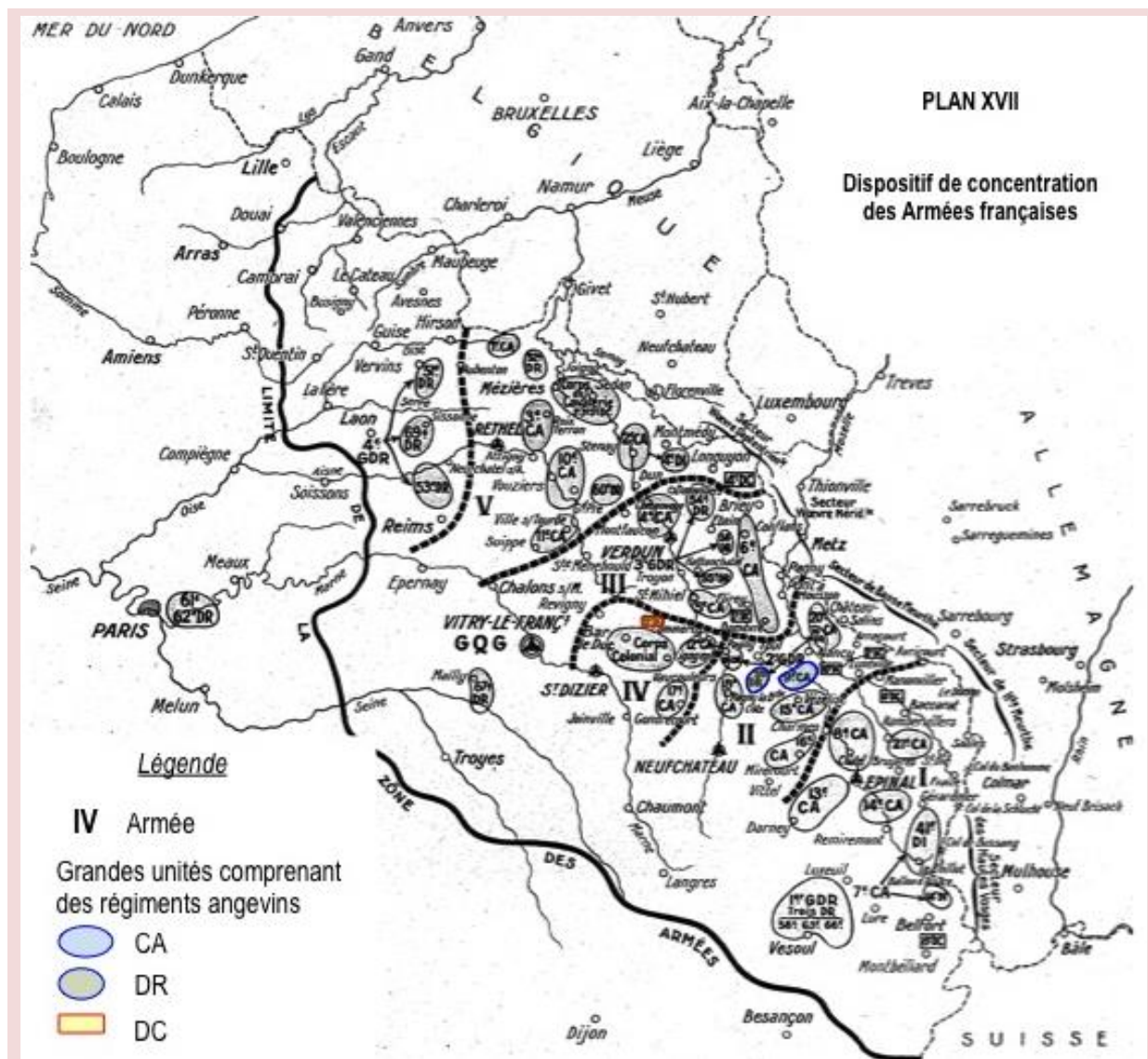
<sup>2</sup> Les croiseurs de la division navale de Méditerranée *Goeben* et *Breslau*, aux ordres de l'Amiral Souchon bombardaient Philippeville et Bône avant de rallier Constantinople pour s'intégrer à la marine turque.

<sup>3</sup> Groupes de mesures préventives prévues par l'*Instruction sur la préparation de la mobilisation* :

- groupe A (mesures de précaution) : rappel des officiers, des permissionnaires et des troupes en déplacement ;
- groupe B (mesures de surveillance) : surveillance de la frontière, des bureaux télégraphiques et téléphoniques ;
- groupe C (mesures de protection) : garde des ouvrages fortifiés et des ouvrages d'art ;
- groupe D : surveillance et protection du littoral ;
- groupe E (mesures d'organisation préparatoires) : convocation pour exercice des gendarmes, de certains réservistes et des territoriaux gardes des voies de communication frontaliers, location des chevaux nécessaires ;
- groupe F (mesures préparatoires aux opérations) : chargement des dispositifs de mines (destruction des ouvrages d'art frontaliers), ouverture du feu sur les aéronefs suspects, exercice de mobilisation des garnisons frontalières, interruption des lignes télégraphiques internationales.

### III - Déploiement opérationnel

Les 5 armées sont constituées le 5 août 1914. Elles incorporent les corps d'armée et les formations affectées au fur et à mesure de leur concentration. Elles opèrent les relèves de la couverture et remanient le dispositif en fonction des orientations opérationnelles du GQG.



A voir au Musée	Cimaises	: - "la caserne citoyenne" - "le progrès" - "un nouveau système fortifié"	Espace chronologique XIX <sup>e</sup> siècle et Première Guerre mondiale "
	Vitrines	: Séré de Rivières, Joffre, la conscription	"
	Mannequins	: - chef de corps du 4 <sup>e</sup> RG en grande tenue - sapeur en bourgeron blanc de corvée	"
			Espace thématique "Combattre"

### Pour conclure

A l'issue des opérations réussies de mobilisation et de concentration, d'une ampleur et d'une complexité jusqu'alors inconnue, le sentiment général est que les dures leçons de 1870 ont bien porté

leurs fruits. Le patriotisme scelle la cohésion nationale. La confiance accordée aux chefs militaires qui ont si bien su relever le défi est d'emblée totale.

Mais l'enthousiasme sera de courte durée devant l'épreuve du feu car, si la modernisation de l'armée française est bien en marche, sa doctrine anachronique conduira rapidement à l'impasse tactique. Une fois encore les ressources morales de la Nation éviteront le pire.

### **Bibliographie**

- *Histoire de l'armée française – général Weygand – Flammarion 1938.*
- *La Première Guerre mondiale – général J.E. Valluy et Pierre Dufourq - Larousse 1968.*
- *Nouvelle histoire militaire de la France – William Serman et Jean-Paul Bertrand – Fayard 1998.*
- *Histoire militaire de la France – T. III De 1871 à 1940 – sous la direction de Guy Pedroncini – Presses universitaires de France Novembre 1992.*
- *La chair et l'acier – L'armée française et l'invention de la guerre moderne (1914-1918) – Michel Goya - Tallandier Editions – 2004.*